



Le parcellaire du bourg de Montreuil-sous-Pérouse

MONTREUILLAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS

N°69 - DÉCEMBRE 2024





VIE MUNICIPALE

p 4 à 19

INFOS LOCALES

p 20 à 23

ETAT CIVIL

p 24

ECOLE

p 25

ASSOCIATIONS

p 26 à 37

LES BONNES CAUSES

p 38 à 39

Secrétariat de Mairie

Heures d'ouverture au public :

Mardi, Mercredi :
de 9h à 12h

Jeudi :
de 14h à 18h30

Vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Samedi : de 10h à 12h (permanence d'un(e)
adjoint(e))

Tél. 02.99.75.14.07

Courriel :

mairie@montreuilssousperouse.fr

Site : www.montreuilssousperouse.fr

Permanences en Mairie :

Le Maire reçoit sur rendez-vous

Alors que nous traversons une période où les tensions politiques et économiques impactent fortement notre quotidien, les petites communes comme la nôtre doivent redoubler d'efforts pour maintenir un équilibre. Les défis sont nombreux : investir dans l'avenir tout en maîtrisant les dépenses, et continuer à répondre aux besoins des habitants.

Lors du 106^{ème} congrès des maires, qui s'est tenu en novembre dernier à Paris, plus de 10 000 maires et présidents d'intercommunalités ont exprimé leur profonde inquiétude et leur vif mécontentement face au projet de loi de finances 2025. Ce dernier prévoit une nouvelle contribution des collectivités locales et territoriales pour réduire le déficit de l'État, au risque de fragiliser de nombreuses communes. Michel Barnier, Premier ministre en poste à l'époque, venu clore les débats, a tenté de rassurer en annonçant plusieurs mesures visant à assouplir le projet de loi. Toutefois, la situation politique actuelle fait que nous ne savons pas ce qu'il adviendra de ces mesures qui avaient été bien accueillies par les maires.

Au sein de l'équipe municipale, la rentrée a été marquée par un changement. Après 10 ans d'investissement, dont 4 en tant qu'adjoint, Franck Orrière a choisi de mettre un terme à son engagement pour des raisons personnelles. Franck a largement contribué à la vie communale, notamment au travers de ses responsabilités liées aux sports, au Smitcom et à

l'association Coup de Pouce. Il a également joué un rôle central dans la coordination de l'Ultra Tour sur notre Commune. Nous lui adressons nos sincères remerciements pour son dévouement et lui souhaitons le meilleur pour l'avenir.

Pour poursuivre les actions engagées et répondre aux attentes des Montreuillais, une nouvelle organisation a été mise en place. Nous accueillons Olivier Bracke, élu 4^{ème} adjoint et Stéphane Blot, nouveau conseiller délégué, au bureau municipal, qui travailleront en binôme pour superviser les sujets liés aux sports. Ils sauront continuer à développer les initiatives sportives, vectrices de lien social et de dynamisme communal.

Par ailleurs, des travaux de sécurisation sur la route de Taillis ont été réalisés par le département, une intervention essentielle pour assurer la sécurité de tous en prenant en compte les besoins des riverains. Et surtout pour mettre fin, nous l'espérons aux rodéos motos.

L'année qui s'ouvre devant nous ne sera pas sans défis et sans projets, que je vous invite à découvrir dans les pages qui suivent.

*Patricia TEMPLON,
adjointe en charge de la communication*

L'équipe municipale vous présente ses meilleurs voeux pour une belle et heureuse année et vous invite à la cérémonie des voeux qui aura lieu le dimanche 19 janvier à 11h, à l'espace Albert Sauvée.

Affaires Générales

Nouvelle
dénomination
des voies
et numérotation
des habitations

Nommage et numérotage des voies et lieux-dits de la commune

Pour faciliter l'accès aux services publics, tels que les secours, la connexion aux réseaux, ainsi qu'aux services commerciaux comme la distribution du courrier et les livraisons, il est essentiel d'identifier clairement l'ensemble des voies communales et privées ouvertes à la circulation. Cela passe par la dénomination des rues de la Commune et la numérotation de tous les bâtiments. Le Conseil Municipal a ainsi décidé de financer l'achat de 422 plaques auprès de la société Self Signal, pour un montant total de 2 861,16 €.

Prime pouvoir d'achat

En juin 2023, le gouvernement a décidé d'accorder une «prime exceptionnelle» pour aider les agents à faire face à l'inflation. Bien que cette prime soit obligatoire pour les agents de la fonction publique d'État et hospitalière, elle reste facultative dans la fonction publique territoriale. Le Conseil Municipal a néanmoins choisi de l'instaurer, en suivant les modalités fixées par décret. L'enveloppe budgétaire allouée à cette prime s'élève à 4 428,56 €.

Remboursement des frais de déplacement pour mandat spécial

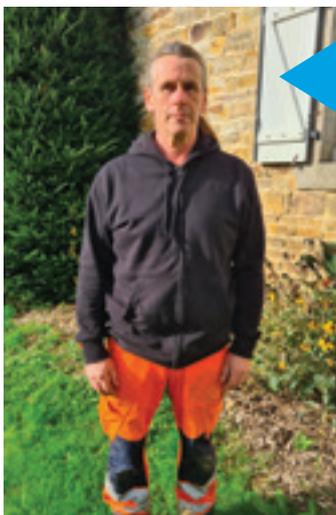
Le Conseil Municipal décide de prendre en charge le remboursement des frais de déplacement pour mandat spécial du Maire et des élus qui souhaitent participer au congrès des Maires de France.

Vente de parcelles de terre en zone A et NP et mission de la SAFER

La Commune est propriétaire de diverses parcelles de terre en zone agricole et naturelle et s'interroge sur le devenir de ces parcelles. Le Conseil Municipal décide de vendre ces biens par l'intermédiaire de la SAFER. Par 7 voix contre, 3 voix pour et 2 abstentions, il a été décidé de ne pas vendre la parcelle ZE108 pour sa partie hors zone humide et inondable située dans le prolongement du lotissement du Vallon Fleuri.

Recrutements au service technique

L'absence pour raison de santé du responsable du service technique a imposé une réorganisation, incluant le recrutement en CDD de Pascal Chardin en tant qu'agent technique polyvalent. Par ailleurs, Catherine Tintillier, agent d'entretien, a pris sa retraite le 1^{er} octobre et est remplacée par Nathalie Morin.





Nouvelle tarification des salles communales

Le Conseil Municipal rappelle la gratuité des salles pour les réunions et activités courantes à but non lucratif pour les associations dont le siège social est à Montreuil-Sous-Pérouse et la gratuité de l'Espace Albert Sauvée une fois par an à ces associations lors d'une manifestation ouverte au public.

Les salles doivent être rendues ménage fait.



Espace Albert Sauvée - capacité 200 jusqu'à 2 h max (sur demande)			associations	professionnels particuliers
commune	demi journée en semaine (sans la cuisine, hors vacances scolaires et mercredi)	été	50	100
		hiver	100	175
	journée en semaine (sans la cuisine - hors vacances scolaires et mercredi)	été	75	-
		hiver	150	-
	journée en week-end ou férié (de 9h à 8h)	été	150	275
		hiver	225	350
	week-end (du vendredi 18h30 au lundi 8h)	été	225	550
		hiver	375	700
hors commune	demi journée en semaine (sans la cuisine, hors vacances scolaires et mercredi)	été	225	225
		hiver	300	300
	journée en semaine (sans la cuisine, hors vacances scolaires et mercredi)	été	-	-
		hiver	-	-
	journée en week-end ou férié (de 9h à 8h)	été	450	450
		hiver	525	525
	week-end (du vendredi 18h30 au lundi 8h)	été	900	900
		hiver	1050	1050

Tarif été (1er avril - 31 oct) Tarif hiver (1er nov - 31 mars) - La date du 1er jour de location déterminera la saison.

Gratuité pour les syndicats, les collectivités territoriales, les organismes à caractère humanitaire, les réunions électorales sous réserve de disponibilité, un forfait chauffage de 75 euros est appliqué à toute réservation du 1er novembre au 31 mars.

Salle du Tertre - capacité 50		associations	professionnels particuliers
journée en semaine		gratuit	-
journée en week-end ou férié de 9h à 22h		gratuit	100

La salle est réservée aux associations et habitants de la Commune uniquement de mai à septembre.

Musique et barbecue interdits.

Complexe sportif salle multi-sports ou terrain de football			associations écoles	Complexe sportif salle étage		associations écoles	
hors commune	location ponctuelle	journée	150	hors commune	location ponctuelle	journée	150
		1/2 journée	100			1/2 journée	100
	location régulière	journée	30		location régulière	1/2 journée	20
		1/2 journée	15				

Est considérée comme une location régulière toute location ayant lieu au moins 10 fois par an.

Tarif à compter des réservations du 1^{er} juillet 2024 - délibération du 7 juin 2024

Urbanisme

« Les Hameaux du Courtil »

La vitalité d'une commune se mesure à sa capacité à accueillir une nouvelle population et cela passe par le développement de son urbanisation. Le Conseil Municipal a décidé en 2022 d'étendre le lotissement « Les Hameaux du Courtil » avec une seconde tranche de 19 parcelles de 329 à 651 m² à partir de 40 000 € TTC.

Ce lotissement propose un cadre de vie agréable à l'image de notre bocage avec ses espaces verts, ses chemins pédestres, son plan d'eau et sa voie verte.

Vous voulez construire ou investir, « Les Hameaux du Courtil » sont désormais prêts à vous accueillir. La pré-voirie, la viabilisation et la mise en forme des terrains côté bois sont réalisées. La Commune prend en charge le conseil architectural, les contrôles altimétriques ainsi que la plantation des haies en bordure des espaces publics.

Chers habitantes et habitants, n'hésitez donc pas à partager autour de vous que des espaces sont disponibles et que l'ensemble des informations relatives à ce lotissement sont accessibles en Mairie.

Du côté de la première tranche, un lot de 545 m² reste disponible

à la vente. Par ailleurs, le bailleur social NEOTOA ne donnant pas suite au projet, il va être confié à un autre promoteur. L'aménagement du quartier se poursuit avec la décision du Conseil Municipal de doublement de la haie avec des essences persistantes et caduques pour un montant de 637, 50 € HT.



Etude pré-opérationnelle de densification secteur du Tertre

Conformément au Plan Local d'Urbanisme et au renforcement de la réglementation visant à limiter la consommation d'espaces, l'augmentation de la densité du bâti en zone urbaine doit être l'un des objectifs prioritaires du projet d'aménagement de

la collectivité. Dans ce cadre, le Conseil Municipal a décidé de lancer une étude pré-opérationnelle de densification du secteur du Tertre. Cette mission a été confiée au Syndicat d'Urbanisme. L'étude, qui comprend un diagnostic, l'élaboration de scénarios d'aménagement et la planification des actions, est estimée à 5 600 €.



« Le Clos des Chênes »

Sur ce programme lancé en 2020, 2 terrains de 403 et 483 m² demeurent disponibles à la vente. La voirie pourra être réalisée à l'issue des dernières constructions.



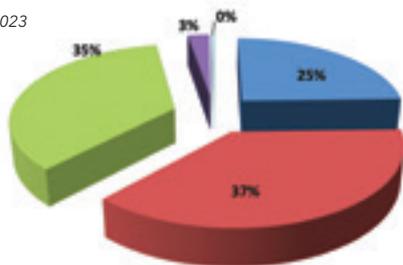
Comptes Administratifs 2023 Commune

Lors des Conseils Municipaux des 19 mars et 7 avril 2023, les comptes administratifs 2023 et les budgets primitifs 2024 de la commune ont été approuvés.

Section de fonctionnement

Dépenses de la section de fonctionnement : 670 326 €

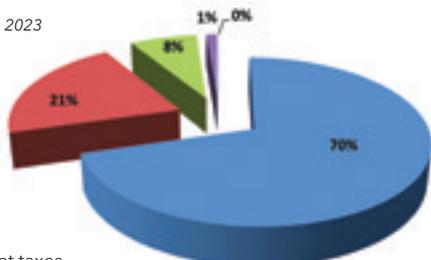
exercice 2023



- Charges à caractère général (entretien des bâtiments, de la voirie, électricité..)
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante (subvention école, CLSH, associations...)
- Charges financières (intérêts)
- Autres charges

Recettes de la section de fonctionnement : 884 131 €

exercice 2023



- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Revenus des immeubles
- Produits divers (locations EAS, charges locatives,...)
- Produits exceptionnels

Section d'investissement

Mobilier et matériel	3 091 €
Rénovation bar	64 764 €
Aire de jeux	24 013 €
Bâtiments communaux.....	13 139 €
Terrains de foot	4 242 €
Voirie et effacement réseaux.....	41 361 €

Les dépenses et recettes liées à la création de lotissements communaux sont gérées par des budgets annexes, qui, comme tout budget, doivent être équilibrés. Le prix de vente des terrains est ainsi déterminé en fonction de l'ensemble des dépenses engagées.

Attribution de subventions aux associations montreuillaises

A.P.E.L.	1 855 € subvention et participation à la classe de découverte
O.M.L. Volley	250 €
O.M.L. Foot	2 500 €
Club de l'amitié	1 200 €
UNC - Soldats de France	300 €
Animation bibliothèque	500 €
Tennis Club haute Vilaine et Cantache	425 €
Montreuil Sur les Planches	600 €
Comité des fêtes	500 € participation de la Commune à Couleurs d'Automne

Attribution de subventions aux associations extérieures

CCAS Vitré/CLIC	426,80 €
A.D.M.R.	350 €
ADSPV - Bistrot mémoire	45 €
Restos du cœur	150 €

Révision du taux horaire applicable aux travaux en régie ou dans le cadre de conventions

Les services techniques municipaux réalisent des travaux pouvant être confiés à des entreprises, en mobilisant des moyens humains et matériels. Ces interventions sont comptabilisées en «travaux en régie» pour transférer à la section d'investissement les charges de fonctionnement d'investissement supportées, permettant ainsi de valoriser ces travaux et de percevoir le FCTVA, hors frais de personnel.

Avec l'augmentation du point d'indice, le Conseil Municipal ajuste le taux horaire moyen des agents : à partir du 1er janvier 2024, il sera de 24,21 € pour les services techniques et de 29,13 € pour les services administratifs.

Modification du taux de la Taxe d'Aménagement

La Taxe d'Aménagement, due par les bénéficiaires de permis de construire ou d'aménager, est calculée en fonction de la surface de plancher, de la valeur forfaitaire du m² (révisée annuellement par le Ministère du Logement) et des taux communaux et départementaux :

TA = surface taxable x valeur forfaitaire x (taux communal + taux départemental)

Afin de maîtriser l'urbanisation et le financement des équipements publics de la Commune, le Conseil Municipal fixe le taux communal de la TA à 3,5 % à compter du 1^{er} janvier 2025, hors zones d'activités communautaires.

Pour rappel, la délibération du 14 novembre 2014 institue les exonérations suivantes :

- Surfaces annexes de stationnement pour les logements sociaux,
- Surfaces des logements principaux financés par PTZ+ (exonérés à hauteur de 50 %),
- Abris de jardin soumis à Déclaration Préalable.

Un taux sectorisé de 5 % sera appliqué dès le 1^{er} janvier 2025 sur les zones d'activités économiques Gérard 1 et 2, conformément aux recommandations de Vitré Communauté. L'intégralité de ce produit sera reversée à la communauté d'agglomération pour le financement du développement économique.

Vote des taux d'imposition 2024

Le Conseil Municipal décide d'appliquer le taux d'imposition pour l'année 2024 comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 37,86 %
- Taxe foncière (non bâti) : 37,66 %
- Taxe d'habitation de résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 17,46 %

Renouvellement Convention FGDON

La Commune renouvelle sa convention avec le FGDON pour la lutte contre le frelon asiatique et y ajoute désormais la lutte contre la prolifération des ragondins. Le coût annuel de cet accompagnement s'élève à 370 euros.

Achat d'un micro tracteur

Pour pouvoir réaliser des travaux sans recourir à des prestataires externes ou à des locations, et disposer de matériel adapté en taille et en maniabilité, le Conseil Municipal a décidé, avec 8 votes pour et 4 abstentions, d'acheter un micro-tracteur de marque ISEKI ainsi qu'une benne galvanisée pour un montant total de 22 478 € HT, auprès de l'entreprise DELAGREE.



Achat d'un camion



Le véhicule actuel, datant de 2000, nécessitant des frais

de remise en état importants, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir un camion neuf PIAGGIO bicarburation essence/GPL pour un montant total de 31 000 € HT, auprès de Val de Loire Automobile. Ce nouveau véhicule présente des avantages tant économique qu'écologique. Patricia Templon n'a pas assisté au vote.

Mise en non-valeur pour créances irrécouvrables

Le Maire présente une demande de mise en état de non-valeur, émanant de la Trésorerie de Vitré, concernant des créances irrécouvrables d'un montant de 9 424,28 €, liées aux loyers impayés suite à la liquidation judiciaire du Bar Restaurant La Pérouse.

Voirie - Travaux Batiments Communaux



Eclairage public rue des Charmilles et Domaine du Vallon Fleuri

L'éclairage public est défaillant et vétuste, rue des Charmilles et Domaine du Vallon Fleuri. Le Syndicat Départemental d'Énergie 35 a réalisé l'opération d'éclairage public pour un montant total de 59 205,20 € avec un reste à charge pour la commune de 29 602,60 €.

Mise à jour du tableau de la voirie communale et des chemins ruraux

Depuis la dernière mise à jour de la voirie communale et des chemins ruraux, le réseau s'est agrandi de voies desservant notamment la zone urbaine et autres voies en campagne. Il a donc été procédé au recensement du linéaire des voies communales à caractère de chemin, de rue et de place. L'ensemble du nouveau linéaire porte la longueur totale de la voirie communale à 20,871 kms et des chemins ruraux à 20,455 kms.

Vente PN 14

Le Conseil Municipal décide de mettre en vente l'ancienne maison de garde de passage à niveau située au lieu-dit Hourdin. Cette maison d'habitation d'une surface de 51 m² dispose d'un terrain de 585 m². Le locataire actuel de la maison a fait savoir qu'il serait acheteur. Le prix de vente est proposé à 120 000 € HT.



Modernisation de la voirie communale et création d'un chaucidou

La Commune a mandaté le cabinet d'études Atelier Bouvier Environnement pour la maîtrise d'œuvre de la réfection et de l'élargissement de la voie communale n°1, qui s'étend du carrefour du Moulin Neuf jusqu'à la sortie de la Commune, soit environ 2 000 mètres linéaires. Le choix s'est porté sur la réalisation d'une chaussée à voie centrale banalisée - Chaucidou (chaussée avec un espace réservé aux cyclistes), car ce type d'ouvrage permet de prétendre à une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), contrairement à une voie classique.

- Projet (estimatif) 405 475 € HT
- Maîtrise d'œuvre - Atelier Bouvier Environnement21 627 € HT
- Relevé topographique - Cabinet Quarta1 900 € HT

Pour ce projet, une DETR de 120 000 € a été attribuée, ainsi qu'une dotation de 7 205 € dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police, destinée à la création d'aménagements piétonniers et de pistes cyclables protégées le long des voies de circulation.



L'aire de jeux se complète

Dans le cadre de l'aménagement de l'aire de jeux de l'Espace Albert Sauvée, un terrain de football «junior» a été créé pour le plaisir de nos footballeurs « en herbe ». L'offre «loisirs pour tous» sera bientôt enrichie par l'installation d'un terrain de pétanque, prévue pour le printemps 2025.



Réparation de la toiture de la Chapelle Saint Armel

La toiture de la Chapelle Saint Armel, dont la Commune est propriétaire nécessite d'être refaite. Le Conseil Municipal décide de prendre contact avec l'entreprise BAUSSIER qui avait réalisé un devis pour savoir si elle maintient son offre et d'engager les travaux.

Atelier technique communal

Le projet prioritaire du mandat se dessine.

Suite à la consultation lancée selon la procédure en vigueur, le



marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au Cabinet GUMIAUX & GOMBEAU Architecte, situé à Bréal-sous-Montfort pour un montant total de 37 600 € HT.

Le cabinet a étudié les 2 sites identifiés par le Conseil Municipal (Les Courtils, et au sud de la salle de sport) et a présenté les avantages et inconvénients pour chacun. Le Conseil Municipal a retenu le site des Courtils (9 voix pour, 3 abstentions et 2 voix pour le site au sud de la salle de sports) qui présente un accès dédié en entrée de bourg et une proximité avec la Mairie.

Le dépôt des dossiers de demande de subvention est réalisé fin 2024 avec pour objectif, la signature des marchés de travaux début juin 2025 avec une enveloppe financière prévisionnelle de 400 000 € HT.

Une attention particulière est apportée à l'intégration du bâtiment dans son environnement.

Sécurisation du réseau internet de la mairie depuis l'Espace Albert Sauvée

Le Conseil Municipal décide de sécuriser l'accès à Internet de l'Espace Albert Sauvée en installant une borne Wi-Fi indépendante du réseau de la Mairie. L'installation et la licence de 3 ans, proposées par SENSING VISION, s'élèvent à 672 € HT.

Remplacement de la production de chauffage et relamping de l'Espace Albert Sauvée

Le système de chauffage d'origine de l'Espace Albert Sauvée, basé sur une pompe à chaleur à aquathermie, n'est plus fonctionnel en raison du bouchage récurrent de l'échangeur et des pannes de la pompe immergée, causées par les matières en suspension dans l'eau prélevée de la rivière. En raison du coût élevé des réparations et des remplacements fréquents de la pompe, nous avons dû opter pour un chauffage de substitution par chaudière électrique. Cependant, cette solution entraîne un poste de dépense important pour l'électricité, représentant une charge considérable dans le budget de fonctionnement de la Commune.

Année	Montant	% d'augmentation
2019	11 584,29 €	-
2020	11 103,21 €	- 4,15 % (covid)
2021	13 188,70 €	+ 18,78 %
2022	15 037,68 €	+14,02 %
2023	21 634,69 €	+43,86 %

La prise de conscience des enjeux environnementaux et l'augmentation des tarifs de l'électricité ont conduit le Conseil Municipal à réfléchir à la sobriété énergétique des bâtiments publics. Ainsi, il a été décidé de rénover le système de chauffage et de remplacer l'éclairage par des LED à l'Espace Albert Sauvée.

Une analyse des installations et une étude de remplacement du chauffage ont été confiées au Cabinet HAY, tandis que le Cabinet THALEM a réalisé une étude thermique pour évaluer les économies d'énergie et permettre une demande de financement au Fonds Vert 2024. Le relamping a été étudié par la SARL Genevé, et les travaux sont prévus pour début 2025.

Plan de financement

Désignation	Dépenses HT.	Recettes HT
Maitrise d'œuvre - Bureau d'études HAY	2 490,00 €	-
Etude thermique RT existant - THALEM Ingénierie	4 000,00 €	-
Travaux - Installation de géothermie	97 000,00 €	-
Travaux - Relamping	13 487,76 €	-
Fonds vert	-	46 791,10 €
Auto financement	-	20 186,66 €
Emprunt	-	50 000,00 €
TOTAUX	116 977,76 €	116 977,76 €

De plus, une procédure est en cours concernant la garantie décennale de l'installation.

Éducation – Petite Enfance



Relais Petite Enfance

Convention de fonctionnement 2024-2027

Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME) ouvert en 2017, a évolué en Relais Petite Enfance (RPE) en 2021. Il réunit les communes de Champeaux, Landavran, Marpiré, Montreuil sous Pérouse, Saint Christophe des Bois, Taillis et Val d'Izé. Il repose sur un projet de fonctionnement validé par la Caisse d'Allocations Familiales établi en 2017 et renouvelé en 2020 pour 4 ans. Un nouveau projet a été réécrit pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2027.

Il présente un diagnostic du territoire :

Une synthèse démographique :

- Un territoire de plus de 7000 habitants en 2019,
- Un nombre d'habitants qui stagne voire qui diminue, notamment pour les moins de 25 ans,
- Une progression des effectifs dans 3 communes : Champeaux, Landavran, Val d'Izé principalement due au dynamisme des naissances,
- Des soldes naturels positifs dans toutes les communes.

Une synthèse de l'offre petite enfance et du profil des familles :

- 48 assistants maternels en activité,
- Aucun établissement d'accueil de jeunes enfants,
- Aucune Maison d'Assistants Maternels (2 projets en réflexion non actés),
- 82,5 % des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille où les deux parents travaillent.

Il précise les missions du RPE :

- L'information et l'accompagnement des familles :
 - Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire,
 - Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne,
 - Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels,
 - Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur.

- L'information et l'accompagnement des professionnels :

- Informer les professionnels sur le métier,
- Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr,
- Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels,
- Organiser des ateliers d'éveil,
- Accompagner le parcours de formation des professionnels, analyse de la pratique,
- Promouvoir le métier d'assistant maternel.

Il détermine le fonctionnement de la structure qui continuera à être gérée par la commune de Val d'Izé, les communes participant aux instances de suivi de la structure et le temps de travail des agents : 1 ETP pour la responsable RPE et 0,17 ETP (273h) pour l'animatrice des ateliers d'éveil.

Il détermine la répartition des temps d'activité : en moyenne 34% du temps sera consacré à l'accueil des familles et des professionnels, 20% à l'animation et 46% à l'administratif.

Il fixe le budget prévisionnel de la structure, qui s'établit pour l'année 2024 à 63 246 € avec un reste à charge estimé à 12 883 € et pour 2027 à 66 135 € avec un reste à charge estimé à 14 530 €.

Une convention signée entre les communes rappelle les modalités de fonctionnement du Relais Petite Enfance (RPE) définies dans le projet. Elle précisera en outre, les relations financières entre les sept communes associées au projet et fixe les modalités de répartition du reste à charge. Il est ainsi prévu que la clé de répartition fixe à l'origine, sera désormais révisée chaque année compte tenu des critères suivants (données chiffrées de l'année N-2 fournies par la responsable du RPE ou la CAF) :

- Le nombre d'ateliers,
- Le nombre d'assistants maternels,
- Le nombre de familles avec enfants de moins de 3 ans,
- Le nombre d'enfants de moins de 3 ans.

Pour 2024, la commune financera 10,13 % du reste à charge.

Participation aux frais de fonctionnement du Relais Petite Enfance

Selon la délibération en date du 7 octobre 2016, le Conseil Municipal avait accepté de financer le reste à charge à hauteur de 10 % des

dépenses de fonctionnement et d'investissement du RPE. Aussi, selon cette clé de répartition, la Commune de Val d'Izé sollicite une

participation au titre de l'année 2022 de 478.43 € aux frais de fonctionnement (diverses reversions déduites).



2024 au Relais Petite Enfance...

141 Ateliers d'éveil
organisés sur le territoire

123 enfants y ont participé,
accompagnés par
30 Assistantes Maternelles

200 familles

- **Guidées** dans la recherche d'un mode de garde
- **Accompagnées** dans les démarches liées à l'emploi d'une assistante maternelle



46 Assistantes Maternelles soutenues dans l'exercice de leur profession

2025 ce sera...

- de l'éveil musical avec le conservatoire de musique de Vitré Communauté
- des **BB Lecteurs** avec les bibliothèques du territoire
- des ateliers **intergénérationnels** avec l'Ehpad de Val d'Izé
- des **rencontres pros** (psychomotricité, diététique, santé environnementale, petite enfance, ergothérapie...)
- des **temps forts** ouverts aux professionnelles et aux familles (spectacles, sorties...)
- La **pièce de théâtre écrite et jouée** par les assistantes maternelles pour mettre en avant leur métier.



Subventions école Le Sacré-Cœur

Dans le cadre de la convention signée le 16 novembre 2007 entre l'école et la Commune, concernant la prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes des écoles privées sous contrat d'association, le Conseil Municipal décide de financer ces dépenses à hauteur de 1 466 € pour les élèves de maternelle et de 424 € pour les élèves de primaire, ces montants correspondant au coût moyen départemental pour un élève du secteur public. Au 1^{er} janvier 2024, 29 élèves de maternelle et 38 élèves de primaire, domiciliés à Montreuil-sous-Pérouse ou hors commune, sont scolarisés dans l'école privée. La participation de la Commune au titre de cette convention s'élève ainsi à 58 626 €.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer, pour l'année 2024, les subventions OGEC suivantes :

Garderie	5 794 €
Cantine	19 474 €
Fournitures scolaires.	4 154 €

Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques de Vitré

De la même manière, la Commune a l'obligation de participer aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques de Vitré. A la date de la rédaction du bulletin, l'information relative au montant de cette charge n'a pas été communiquée par la Ville de Vitré.

Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école de Balazé

Le Code de l'éducation qui stipule que la contribution de la commune de résidence pour un élève scolarisé dans une autre commune dans une classe élémentaire d'un établissement privé sous contrat d'association est une dépense obligatoire lorsque cette contribution aurait été également due si cet élève avait été scolarisé dans une des écoles publiques de la commune d'accueil. La Commune participera aux charges de fonctionnement pour l'année scolaire 2023/2024 pour 2 enfants domiciliés à Montreuil-sous-Pérouse et scolarisés en maternelle, pour un montant de 1 466 € par élève, ainsi que 2 enfants scolarisés en primaire, pour 424 € par élève, soit un total de 3 780 €.

Participation aux dépenses de fonctionnement de l'accueil de loisirs associatif « La Ruche »

Offrir des infrastructures de qualité aux familles étant l'une des priorités de la municipalité, celle-ci soutient l'association « La Ruche » en mettant à disposition des locaux, en assurant leur entretien et en contribuant aux frais de fonctionnement de la structure par une subvention de 10 700 € pour l'année 2024.



Affaires sociales

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Commune offre un colis de Noël aux habitants de plus de 80 ans. Ces colis apportent douceur et convivialité en cette période de fêtes. La distribution des colis a été effectuée par les élus en charge de l'action sociale, qui ont eu le plaisir de rendre visite aux bénéficiaires dans le cadre de rencontres chaleureuses et conviviales. Cette initiative permet non seulement de faire plaisir, mais aussi de maintenir un lien important avec les aînés de notre commune, en particulier ceux qui peuvent se sentir plus isolés pendant les fêtes.

Cadre de vie



Ronde des saisons, du rond-point au jardin...



Dans la danse lente et infinie des saisons, le végétal s'épanouit, tissant un lien invisible entre les générations. Chaque graine plantée, chaque fleur qui éclot, chaque feuille qui tombe, est une parole ancienne murmurée au vent, une histoire que les racines se transmettent au-delà du temps.

Au printemps, le jardin partagé prend forme. Les jeunes pousses, timides, émergent de la terre froide, comme une promesse. Elles sont les rêves des enfants. Les petites mains qui les plantent apprennent la patience et la tendresse du soin. Sur le rond-point, la décoration annonce la naissance prochaine de l'oiseau.

L'été arrive ensuite, avec ses journées plus chaudes et lumineuses. Les

cabanes de plage et les poissons colorés signalent l'arrivée des vacances. Les fleurs se transforment en fruits et légumes, gagnant en couleur grâce à l'attention quotidienne des jardiniers. Les mains expertes caressent les tiges des plantes mûrissantes, partageant avec les enfants la magie du jardin.

Puis, l'automne, temps des récoltes, arrive lentement, comme un souffle

de sagesse. Les feuilles tombent, rouges et dorées, souvenir en parchemin adressé à l'avenir. Au jardin, les courges, dodues et prêtes à décorer le rond-point, nous raviront de leurs couleurs orangées avant de devenir de délicieuses soupes d'hiver.

Enfin, l'hiver, froid et silencieux, déploie son manteau de givre et nous apporte Noël. Le rond-point se pare de lumières tandis que le jardin s'endort, plein de promesses de nouveaux moments de partage et de plaisir. Chaque arbre, chaque floraison, chaque bourgeon devient une poésie silencieuse, écrite en vert sur le parchemin de la vie. C'est une écriture commune, mêlant les générations et les passions.





Le jardin participatif un lieu d'animation pédagogique, pour les enfants de l'école

Le jardin participatif, présent depuis quelques années, a une vocation à la fois pédagogique et bucolique. De nombreux habitants contribuent à sa vie en offrant des conseils, des graines et leur temps pour le cultiver, tout en accueillant les enfants.



Le jeudi 17 octobre, pour la deuxième séquence de l'année, les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 sont retournés au jardin. Accueillis par Sylvie, Katy et Olivier, ils ont découvert la signalétique des carrés de jardin réalisée par Olivier et observé les changements depuis leur

visite de septembre. Ensuite, ils ont récolté des courges dans le champ et chaque groupe a choisi la sienne. À l'école, accompagnés de Sylvie, ils ont extrait les graines des courges pour les déguster après cuisson.

La reprise des activités est prévue pour mars 2025, pour les semis.



Une signalétique pour découvrir le bourg

Antoine, agent du service technique et artiste peintre à ses heures perdues, a mis à profit ses talents artistiques pour créer un parcours de balade, offrant aux habitants et visiteurs l'opportunité de découvrir de manière ludique et esthétique les points d'intérêt de notre bourg : le four, la roseraie, le jardin partagé et le verger conservatoire. Un grand merci à Antoine pour cette belle contribution à l'embellissement et à la mise en valeur de notre patrimoine local !



Compostage partagé

Vous n'avez pas de jardin et ne pouvez pas installer un composteur chez vous ? Participez au compostage partagé !

Pour faciliter le tri des déchets alimentaires, le SMICTOM Sud-Est 35 a mis en place, en collaboration avec les communes du territoire, des solutions de compostage de proximité. Un site est désormais disponible à l'Espace Albert Sauvée. Le principe est simple : triez vos déchets alimentaires chez vous, apportez-les sur le site de compostage, ajoutez de la matière sèche, brassez, et le tour est joué !

Ce geste permet de réduire de 35% le volume de votre poubelle grise, tout en contribuant collectivement à la réduction et à la valorisation des déchets.

Pour en savoir plus sur le fonctionnement du site et obtenir un bioseau, contactez le SMICTOM au 02 99 74 44 47.

Convention CITEO pour la lutte contre les dépôts sauvages

Pour lutter contre les déchets abandonnés, la Commune s'engage dans une convention avec Citeo. Ce partenariat permettra de financer le nettoyage des déchets d'emballages dispersés dans les espaces publics, ainsi que des actions de sensibilisation pour réduire ces abandons.



À tous vents, aux lisières du val au champ

Lors d'une résidence de territoire le Tiers Visible : Raphaël Chipault, Gilles Gerbaud, Laurence Vidil

ont exploré des espaces agricoles et des jardins familiaux. La recherche s'est développée sur ces portions de territoires parfois ressentis comme des refuges mais surtout comme des espaces riches de partages, d'échanges et de rencontres. Nous nous félicitons que le site de la Cantache ait été choisi pour cette expérience à vivre et à partager, cela fait tellement sens avec le projet de jardin partagé.



Sport

Complexe sportif du Moulin Neuf, rénovation du terrain d'entraînement

Les travaux de rénovation du terrain d'entraînement se sont poursuivis sur le premier semestre avec des actions de défeutrage, d'aération, de sablage et de sur-semis. La réinstallation des buts et bordures et le traçage du terrain ont rendu le terrain opérationnel pour la saison 2024-2025.

Communication – Événements



Fanfar' Dans ta Cour

La volonté d'élargir la programmation « Fanfarfelues » aux écoles avec le projet « Fanfar' Dans ta Cour » a suscité l'intérêt des commissions, enfance-jeunesse et événements, ainsi que celui de l'équipe pédagogique de l'école.

Au-delà de l'expérience unique offerte aux enfants, cette programmation contribue à la promotion d'activités culturelles et éducatives enrichissantes, permettant :

- **Un enrichissement culturel** : La présence d'une fanfare offre aux élèves une expérience stimulante, en les familiarisant avec la richesse musicale et la diversité des fanfares.
- **Un éveil artistique** : La musique joue un rôle essentiel dans le développement artistique des enfants. Une prestation de fanfare suscite leur curiosité et stimule leur intérêt pour le monde artistique.

- **L'esprit d'équipe** : Les fanfares encouragent la collaboration et le travail en équipe. Les élèves peuvent observer comment différents instruments et talents individuels se combinent pour créer une performance harmonieuse.

- **La motivation scolaire** : Une expérience unique et divertissante, comme celle d'un concert de fanfare, peut renforcer la motivation des élèves, en créant un environnement éducatif positif et stimulant.

Ainsi, le 11 juin, les élèves ont assisté au concert de « Mr Pok et ses Groupes ». Un moment agréable pour tous, contribuant à nourrir des générations ouvertes et sensibles à l'art sous toutes ses formes. Nous saluons la remarquable initiative de l'organisateur du festival, Le Bon Scenart, et du porteur du projet, Vitre Communauté.

Accueil du départ du 38^{ème} rallye du club des tractions avant de Bretagne



Le 12 juillet, une trentaine de Tractions Avant ont plongé les participants dans une ambiance des années 40, lors du départ d'un road trip de 4 jours à travers la Mayenne, l'Orne, la Sarthe et la Bretagne. Ces voitures anciennes, accompagnées de leurs pilotes et passagers en costumes d'époque, ont offert un véritable voyage dans le temps aux enfants du centre de loisirs, qui ont eu la chance de découvrir ce spectacle nostalgique le temps d'une matinée.



Animation greffage

L'association « Tous au Verger » a proposé aux habitants une initiation au greffage au sein du verger conservatoire. L'événement a rassemblé un large public curieux de découvrir cette technique.



« Couleurs d'Automne », c'était la 17^{ème} édition

Le 6 octobre dernier, c'était notre rendez-vous annuel qui célèbre les teintes et saveurs de la saison automnale. Cet événement convivial a attiré de nombreux visiteurs, venus profiter des activités organisées et de l'ambiance chaleureuse.

À vous tous, aux bénévoles des associations, à ceux qui ont partagé et animé cette 17^{ème} édition de Couleurs d'Automne sous une météo couci-couça, un immense merci ! Ce fut tout simplement un dimanche empreint de simplicité et de convivialité dans tout le bourg...

Et quel bonheur

*De feuilleter un livre,
Discuter jardin,
S'évader avec un tableau, une photo, un dessin...
Déguster une tartine de pâté,
Flâner au marché,
Se rappeler des balades en mobylette,
Pédaler dans d'élégantes chignoles,
Ecouter un prénom se chanter,
Sourire, rire avec des histoires improvisées ou juste comme cela
Faire de belles rencontres,
Se retrouver ...
C'est cela « Couleurs d'Automne »,
c'est cela Montreuil.*

Merci à vous.



Une naissance, un arbre

Le samedi 21 novembre, les neuf naissances de l'année ont été célébrées par la plantation d'un arbre fruitier portant le prénom de chaque enfant, dans le verger conservatoire situé au bout de l'allée des Bruyères.



Accueil des nouveaux arrivants

Le samedi 21 septembre, l'équipe municipale a convié les nouveaux habitants à un petit déjeuner, lors duquel la Commune, ses services et ses associations ont été présentés aux familles. La matinale des nouveaux habitants est un moment privilégié d'échanges et de rencontres, visant à favoriser le mieux-vivre ensemble à Montreuil.





En 2025,
la feuille info change
sa fréquence

Vous retrouverez la feuille info
dans vos boîtes aux lettres, en
mars, juin et septembre.

Ultra-Tour

La 12^{ème} édition de l'Ultra-Tour s'est déroulée le dimanche 16 juin. Son principe est simple : Il faut parcourir en relais par équipe de trois ou cinq, une distance de 70 km, en alternant 5 km de kayak, 20 km de course à pied, 30 km en VTT, 13 km de run and bike (alternance de course à pied et de VTT) pour une arrivée collective au terme d'une nouvelle course à pied de 5 km.

Au total, 76 équipes étaient engagées et rassemblaient 356 participants. L'épreuve qui relie les trois plans d'eau du territoire passe par les communes de Saint-M'Hervé, La Chapelle-Erbrée, Vitré, Montreuil-sous-Pérouse, Champeaux, Landavran, Pocé-les-Bois et Erbrée et fait son arrivée à Vitré. Environ 200 bénévoles sont mobilisés sur l'évènement dont

une quarantaine sur la Commune qui consacrent comme chaque année de leur temps à ce rendez-vous. Le service technique participe activement à la mise en place de l'évènement, et L'association vélo loisirs met à disposition du matériel. Merci à tous pour leur engagement et leur bonne humeur.

L'édition 2025 se déroulera le 1^{er} juin.

Bibliothèque

A venir en 2025

Festival Am Stram Gram

Le festival sera à la programmation de la bibliothèque en partenariat avec Solène, l'éducatrice du Relais Petite Enfance. Une lecture théâtralisée à plusieurs voix sera proposée sur le thème « Il était une fois ...les familles » Rendez-vous le mardi 28 février à 10h30 à la bibliothèque. Plusieurs animations seront proposées sur le réseau Arléane. Tout le programme sur : <https://arleane.vitrecommunaute.bzh>

Eveil musical

En partenariat avec le RPE et le conservatoire de Vitré, 10 séances seront proposées aux 0-3 ans à 10h45 le mardi à compter du 21 janvier.



Pour rappel les coordonnées de la bibliothèque

Tel : 02.99.75.17.08 - Mel : bibliotheque@montreuilsousperouse.fr
Site : <https://arleane.vitrecommunaute.bzh>

Horaires d'ouverture

Mardi : 16h30 à 17h30 / Mercredi : 15h à 17h / Jeudi : 16h30 à 18h30 / Samedi : 10h à 12h

Intercommunalité

Convention d'adhésion au service commun d'assistance technique en gestion de voirie et d'instruction des ADS (Application Du Droit Des Sols)

La Commune a signé une convention avec le service commun pour le conseil en gestion de la voirie et l'instruction des ADS (Application Du Droit Des Sols) en 2017. Des révisions de ces conventions ont été validées par le Conseil d'Agglomération du 21 septembre 2023, elles portent principalement sur :

- La révision du mode de calcul de l'assiette,
- La mise à jour des conventions sur les aspects financiers, juridiques et sur l'offre de service le cas échéant,
- La modification du délai de préavis en cas de dénonciation de la convention (lequel est réduit de 1 an à 6 mois).

Les avenants aux conventions prennent effet le 1^{er} janvier 2024 et impactent le montant des AC 2025.

Convention de délégation de la compétence eaux pluviales urbaines aux communes membres de Vitré Communauté

Bien que la compétence en matière d'eau et d'assainissement soit gérée par Vitré Communauté, celle-ci délègue l'entretien des réseaux d'eaux pluviales urbaines aux communes membres. Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de cette convention de délégation.

Adhésion au réseau des bibliothèques de Vitré Communauté 2024-2029



Le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion au réseau des bibliothèques de Vitré Communauté et d'en accepter le règlement modifié. Le réseau ARLEANE, instauré depuis 2018, répond pleinement aux objectifs de développement de la lecture publique dans notre Commune. Pour rappel, le prêt de supports est gratuit pour tous les habitants du territoire, dans toutes les bibliothèques affiliées. Il est également possible de réserver ses ouvrages en ligne sur <https://arlean.vitrecommunaute.bzh>.

Convention territoriale globale CAF

Dans le cadre de la Politique d'Objectifs et de Gestion conclue avec l'État, la CAF soutient des projets visant à favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle pour tous, ainsi qu'à développer les services aux familles. Jusqu'à présent, la participation au financement de ces projets se faisait par le biais des Contrats Enfance Jeunesse (CEJ) avec les communes. Cependant, à compter du 1^{er} janvier 2021, ce modèle a évolué avec la mise en place des Conventions Territoriales Globales (CTG). Ce nouveau cadre contractuel, d'une durée de 5 ans (2023-2027), a pour objectifs :

- Partager une vision globale et transversale du territoire,
- Articuler les politiques familiales et sociales avec les besoins des habitants,
- Harmoniser et simplifier la politique de financement pour toutes les structures,
- Renforcer le pilotage des projets territoriaux.

Pour mettre en place ce nouvel outil de pilotage, un diagnostic a été réalisé sur le territoire, portant sur des thématiques telles que la parentalité, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, le logement, le handicap, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits et l'inclusion numérique. Cette démarche participative (impliquant élus et acteurs des services aux familles) a permis de définir les axes prioritaires suivants :

- Partager une vision globale du territoire avec les différents acteurs,
- Articuler les politiques familiales et sociales en fonction des besoins des habitants et des évolutions territoriales, tout en identifiant les complémentarités entre les offres existantes,
- Optimiser les offres de services à destination des habitants et des familles, et dégager des moyens pour développer des actions innovantes et expérimentales,
- Promouvoir collectivement les actions menées auprès des administrés.

Les actions seront mises en place au niveau des bassins de vie, prenant en compte les spécificités et besoins des populations de chaque commune (Champeaux, Landavran, Marpiré, Montreuil-sous-Pérouse, Saint-Christophe-des-Bois, Taillis et Val d'Izé).

Participation au transport urbain

Le Maire rappelle la délibération du 6 avril 2018, par laquelle le Conseil Municipal avait décidé de contribuer financièrement à la mise en place d'une ligne de bus entre Montreuil-sous-Pérouse et Vitré, avec une participation de 3 208 € pour l'année 2023.



Grâce à ses 4 outils d'insertion, l'association

LE RELAIS POUR L'EMPLOI

permet à chacun de construire progressivement son parcours d'accès à l'emploi durable.

Le relais CONTRIBUEZ À L'EMPLOI LOCAL

Grâce à notre vivier de 130 salarié(e)s aux compétences diversifiées, nous répondons rapidement à vos besoins ponctuels et réguliers. Vous êtes déchargé(e)s de toutes formalités administratives.

Le Pays fait son Jardin CONSOMMEZ BIO

Des possibilités de consommer des légumes bio, locaux et solidaires avec des paniers livrés près de chez vous chaque semaine. (11€ le panier) Produits par des salariés en reconstruction professionnelle.

Le Parc Mob PENSEZ MOBILITE

32 scooters sont disponibles en location pour répondre aux besoins de mobilité des demandeurs d'emploi sur le Pays de Vitré

PREMIERES HEURES EN CHANTIER

Un dispositif accessible aux personnes les plus éloignées de l'emploi. Il permet un retour progressif vers le travail par le biais de contrat à temps très partiel

LE RELAIS POUR L'EMPLOI
28 rue Jean Moulin, 35000 Vitré
☎ 02 23 55 15 60
accueil.vitre@lerelaispourlemploi.fr



SMITCOM

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les changements de la collecte des déchets pour 2025

Ces dernières années, la collecte a connu des évolutions majeures dans son fonctionnement : collecte une semaine sur deux, déploiement des bornes de collecte, tri de tous les emballages... Ces changements d'habitude ont permis de réduire la quantité de déchets produite par chaque foyer, mais aussi de favoriser une collecte plus vertueuse.

À partir du 1^{er} janvier 2025, un nouveau marché de collecte, remporté par Suez lors d'un appel d'offres, va permettre de maintenir cette dynamique positive. Les changements majeurs à retenir sont les suivants :

- Le calendrier de collecte va changer pour toutes les communes du territoire. Autrement dit, chaque foyer collecté en porte-à-porte changera de jour de collecte ! Pour anticiper cette nouveauté, les calendriers seront disponibles dès la fin d'année 2024 sur le site du SMICTOM (www.smictom-sudest35.fr) et en mairie.
- L'impact carbone de la collecte va diminuer, en majeure partie grâce au remplacement des véhicules, permettant de supprimer l'usage du diesel et de le remplacer par un biocarburant, mais aussi grâce à la refonte des circuits de collecte, optimisant chaque trajet.
- Le déploiement des bornes de collecte va être poursuivi dans les zones agglomérées.

Ces nouveautés ont pour objectif de proposer un service de collecte qui soit adapté à l'usage de l'habitant, tout en gardant une maîtrise des coûts qui soit acceptable.

Déchèterie : Quel avenir pour les bennes « Enfouissement » ?



Lors de votre dernier passage en déchèterie, vous avez peut-être remarqué une nouvelle benne : la filière « Enfouissement ». Tous les déchets qui y sont déposés sont enfouis, faute de solutions de valorisation. La raison de ce changement ? L'Unité de Valorisation Énergétique (CVED situé à Vitré), qui accueillait jusque-là les bennes « Incinérables », arrive en fin de vie après plus de trente ans de service. En effet, l'outil n'étant plus en mesure d'accueillir ces déchets, il privilégie la valorisation des ordures ménagères du territoire.

Mais alors, quelle solution pour les déchets déposés dans cette benne ? Ces déchets ne seront pas enfouis éternellement ! En effet, le CVED va être renouvelé d'ici 2028 pour accueillir un plus grand volume de déchets, permettant de supprimer l'enfouissement des déchets pour tout le territoire.

De plus, le SMICTOM travaille avec le syndicat de traitement S3T'ec pour déployer de nouvelles filières de valorisation dans les déchèteries du territoire. Par exemple, la filière « Plastiques rigides », mise en place en 2023 dans les Valoparc du territoire, a permis de sortir de la benne Enfouissement plus de 59 tonnes de déchets recyclables ! De nouvelles solutions vont donc être proposées par le syndicat pour continuer à réduire le volume de cette benne, grâce à de nouvelles filières de valorisation.

ACTUALITÉS

Traitement : Une concertation pour le renouvellement de l'outil

En vue du projet de renouvellement du Centre de Valorisation Énergétique des Déchets (CVED situé à Vitré), une concertation publique a été menée par le syndicat de traitement S3T'ec et Paprec Énergies, du 25 septembre au 31 octobre 2024. L'objectif de cette concertation était de présenter au grand public et acteurs du territoire le projet de renouvellement de l'outil, et permettre aux habitants de s'informer et s'exprimer sur le projet.

Le SMICTOM soutient les associations pour la réduction des déchets

Vous êtes une association ? Vous souhaitez réduire vos déchets ou vous sensibiliser au tri et à la réduction de vos déchets ?

Le SMICTOM Sud-Est 35 propose un coup de pouce financier aux associations du territoire qui souhaitent s'engager dans une démarche responsable. Toutes les actions visant à réduire les déchets dans votre association peuvent être subventionnées : achat de gobelets ou de gourdes réutilisables, location de vaisselle, animations et formations autour du compostage ou de la sensibilisation au tri...

Vous souhaitez déposer un dossier ? Rendez-vous sur le site du SMICTOM, dans l'espace « associations ».

Scolaires : Visites du centre de tri des emballages

Pour cette nouvelle année scolaire, le SMICTOM déploie sa formule d'accompagnement en deux volets pour les élèves de CM1-CM2 du territoire.

- Quel est cet accompagnement ?
Un premier volet pédagogique de sensibilisation des élèves avec un kit pédagogique clé en main, et un second volet avec la possibilité de visiter un centre de tri.
- Comment fonctionne cet accompagnement ?

En amont de chaque visite du centre de tri de Paprec au Rheu, il sera nécessaire de sensibiliser les élèves de CM1-CM2 sur les questions de tri et de valorisation des déchets. Grâce à ce kit pédagogique qui s'intègre dans le programme scolaire des élèves de CM1-CM2, les classes peuvent organiser plusieurs séances au travers de jeux, exercices et activités. L'ensemble de ces éléments est disponible sur notre site via l'espace « Enseignants » : <https://www.smictom-sudest35.fr/profil/mon-espace-enseignant-smictom/>.

Pour réserver un créneau de visite pour une classe dans un centre de tri, il est nécessaire de remplir un formulaire sur le site de S3T'ec : <https://www.s3tec.bzh/les-outils-de-traitement/visiter-un-site/>. Le SMICTOM propose un soutien pour le transport (sous conditions) destiné aux classes de CM1-CM2 souhaitant visiter le centre de tri. Il est possible de demander le dossier de subvention (via cette adresse : communication@smictom-sudest35.fr) une fois qu'un créneau de visite est fixé.

PUBLICATIONS

Rapport annuel 2023

Le rapport d'activités 2023 du SMICTOM est disponible sur le site du SMICTOM :

<https://www.smictom-sudest35.fr/documentation/>



La parole à

Teddy Régnier, Président de Vitré Communauté

© max Julliot



Suite à l'élection en juin dernier d'Isabelle Le Callennec au Parlement européen, Teddy Régnier a été désigné par les 77 membres du conseil d'agglomération pour lui succéder à la tête de Vitré

Communauté. Trois mois après son élection, le nouveau Président dévoile ses priorités et fixe un cap résolument tourné vers l'action.

Quel rôle doit, selon vous, jouer Vitré Communauté auprès des communes ?

Développement économique, équilibre social de l'habitat, mobilité, assainissement, équipements culturels et sportifs (piscines, conservatoire de musique et d'art dramatique, école d'arts plastiques, base de loisirs), service aux communes (informatique, instruction des permis de construire), mise en réseau de nos bibliothèques, développement et promotion touristiques... Le champ d'intervention de Vitré Communauté est vaste. Néanmoins, elle n'a pas vocation à remplacer les communes. Au contraire ! L'agglomération doit laisser aux communes leur pouvoir d'agir. C'est pourquoi, j'entends respecter le rôle des maires et des élus municipaux.

Vitré Communauté est soumise à plusieurs schémas globaux : la révision du Schéma de cohérence territoriale, les réflexions autour du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), l'animation du Plan local de l'habitat (PLH), le Contrat local de santé, le pacte local des mobilités, le Plan climat air énergie territorial (PCAET)... Même si je comprends la nécessité d'établir des plans pluriannuels, notamment vis-à-vis des services de l'État, nous finissons par tomber dans l'immobilisme. Notre monde change de plus en plus vite, nous devons revenir à une politique de l'action dont la vocation est de changer concrètement la vie de nos concitoyens.

Quels sont justement vos projets ?

Outre un soutien affirmé à nos communes, nous allons mener de front plusieurs projets essentiels pour notre territoire. En matière immobilière avec la reconstruction de la piscine d'Argentré-du-Plessis et la création d'un campus dédié à l'enseignement supérieur à Vitré.

En matière de transition environnementale avec le lancement d'une nouvelle délégation de service public sur l'ensemble des mobilités, la construction d'un nouveau four d'incinération des déchets, le déploiement de réseaux de chaleur à La Guerche-de-Bretagne et à Vitré, l'aménagement de nouvelles pistes cyclables et la mise en place de projets tournés vers la transition énergétique : parcs éoliens, boucles d'autoconsommation énergétique...

En matière de développement économique, nous allons poursuivre l'extension de nos zones d'activités, créer plusieurs villages d'artisans pour mailler le territoire et mener à bien l'accueil de nouvelles entreprises. L'emploi demeure notre priorité ! Bien entendu, pour réussir ce défi, nous devons soutenir la création de logements pour, d'une part, accueillir et, d'autre part, permettre à nos jeunes, notamment, de rester dans nos communes.

L'innovation a-t-elle sa place dans votre stratégie pour Vitré Communauté ?

Quatre axes guident ma vision pour le territoire : l'emploi et la formation, l'écologie pragmatique, la valorisation de l'agriculture locale, et l'efficacité administrative. Tout cela repose sur trois principes : la rigueur budgétaire, des objectifs clairs, ainsi qu'une culture de l'innovation et de la nouveauté. Vitré Communauté doit être un territoire innovant, capable de répondre rapidement aux besoins de ses habitants.



Christine Le Nabour, députée de circonscription

Madame Monsieur,

Cette année aura été marquée par une magnifique parenthèse olympique, durant laquelle la France a accueilli et émerveillé le monde, avec des Jeux qualifiés

de « Meilleurs de l'histoire » par nombre d'observateurs étrangers. Je vois en cette réussite l'opportunité d'une prise de conscience collective dans notre faculté à rêver et à faire grand, ensemble ! Je veux également saluer nos athlètes Olympiques et Paralympiques qui auront formidablement accompagné cette réussite, en finissant respectivement dans le top 5 et top 8 aux classements des médailles. Bravo à celles et à ceux qui, de l'organisation aux podiums, auront contribué à ce succès qui fait notre fierté et en particulier tous les volontaires et ceux qui ont assuré notre sécurité.

L'année 2024 aura également vu un contexte politique mouvementé. À la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, j'ai eu la très grande satisfaction d'être réélue comme députée de notre circonscription pour un 3ème mandat. Dans un hémicycle composé de trois blocs, sans qu'aucun d'entre eux ne soit majoritaire dans les faits, il nous faut composer et construire. Je pense depuis toujours que c'est la recherche de compromis qui nous rassemble et qui peut apporter des solutions concrètes,

toujours dans le respect des principes républicains. Je serai exigeante sur le respect de nos valeurs. Je constate dans chacun de mes déplacements que les Français ont besoin d'apaisement et demandent de la concorde.

Parmi les victoires enregistrées en 2024 sur notre circonscription, je veux citer la reprise de l'EHPAD d'Availles-sur-Seiche menacé de fermeture, par l'association SIPIA (qui gère déjà l'EHPAD de Gennes-sur-Seiche) et la création de 2 nouvelles brigades de gendarmerie à Louvigné-de-Bais (fixe) dès 2025 et à Val-d'Izé (mobile) en 2027 sur le territoire d'intervention le plus grand du département.

Le contexte budgétaire délicat nous oblige à être réalistes et responsables vis à vis des générations futures. Nous étions parvenus à réduire le déficit à moins de 3% du PIB (Produit Intérieur Brut) avant la Covid : preuve que c'est possible. Je suis fière d'avoir été des majorités qui ont protégé particuliers et entreprises durant les crises. Il nous faut poursuivre les réformes structurelles, évaluer ce qui est mis en place et s'assurer de l'efficacité de nos politiques publiques.

Je vous adresse tous mes vœux pour cette année 2025. Une année que je veux voir comme celle d'un retour à une certaine stabilité qui permettra au pays d'avancer. Vous pouvez compter sur ma détermination à poursuivre mon engagement, dans la recherche de cohésion et la construction de compromis. Pour vous et avec vous.

Naissances

- 01/12/2023 : Garance TESSIER
- 24/02/2024 : Ethan LE GLOANIC
- 25/02/2024 : Falak BENCIB
- 03/04/2024 : Julia BRIAND
- 12/04/2024 : Mattéo LAGANNE
- 02/07/2024 : Syméon HUBERT
- 16/07/2024 : Robin DAVID
- 20/08/2024 : Paul LENAERS VALENTIN
- 16/11/2024 : Mahaut ROSSI



Mariages

- 22/06/2024 : Virginie LOUVEL et Robert JOHNSON
- 17/08/2024 : Adeline PONGERARD et Vincent LE GLOANIC
- 24/08/2024 : Veronika STEINER et Jérémy MESSÉ

Noces d'or

- 14/09/2024 : Berthe et Louis MENAGER

Le Sacré Cœur



Dans la continuité du thème « Bien bouger » de l'année précédente, l'année 2023-2024 fut placée sous le signe du « Bien manger ! ».



Ce thème est une excellente opportunité pour aborder plusieurs domaines et favoriser la transdisciplinarité :

En littérature (étude de textes poétiques et humoristiques, exposés...), en sciences (travail sur la digestion, les familles d'aliments, l'équilibre alimentaire, les propriétés chimiques de certains aliments...).



Grâce au partenariat avec la bibliothèque, un apiculteur a fait découvrir le monde des abeilles aux enfants, avec dégustation de miel à la clé.



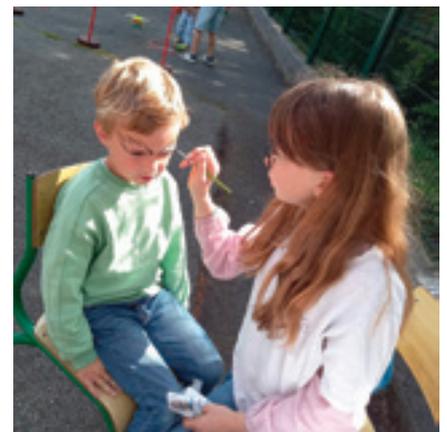
Dans le domaine de la musique, un spectacle dirigé par Cécile, musicienne intervenante en milieu scolaire et intitulé « de l'oreille à l'assiette » a permis de présenter un corpus de chants et textes aux nombreuses familles présentes. Avec le concours de « l'atelier d'Agnès », tous les enfants de l'école sont passés à la pratique lors d'ateliers cuisine.



En mai, l'ensemble des élèves a eu le privilège d'accueillir la troupe « Mr Pok et ses Gloups » grâce au programme « Fanfar' Dans ta Cour ». Très beau moment d'ouverture et de découverte des instruments de la famille des cuivres.

Toutes les sorties et manifestations sont soutenues financièrement par l'APEL. Nous les en remercions. Grâce à cette aide, les enfants de CM ont passé une semaine de classe de mer à Logonna Daoulas avec activités nautiques et découverte du milieu marin au programme.

Pour conclure l'année sous le signe de la bonne humeur, du vivre ensemble, les élèves de CM2 ont parfaitement organisé une matinée « kermesse » pour les autres enfants de l'école : ateliers sportifs, art, maquillage....





Les dossiers de demande de subventions pour les associations de la Commune est disponible dans la rubrique « actualités » du site internet de la Commune www.montreuil-sous-perouse.fr

Les dossiers complets doivent être retournés en mairie pour le 1^{er} février à comptabilite@montreuil-sous-perouse.fr

Toute demande déposée au-delà de cette date ou incomplète ne sera pas étudiée.



Gymnastique Volontaire

Comme chaque année, les cours de gym ont repris début septembre, animés par Marie-France. C'est avec enthousiasme que nous nous retrouvons chaque lundi à 20h00 ou jeudi à 9h30. Cette saison, nous sommes

55 adhérentes, avec l'arrivée de quelques nouvelles recrues dans le groupe du lundi. Les séances, d'une durée de 1h30, restent variées et dynamiques, mêlant échauffements, cardio, étirements, assouplissements, abdominaux et moments de relaxation, grâce à l'inventivité de notre coach.

Il est toujours possible de se joindre à nous en contactant le 06 27 96 29 76 ou le 06 60 44 92 38.

Très belle année 2025.

Coup de Pouce

COUP DE POUCE est une association regroupant des jeunes principalement de Montreuil-sous-Pérouse. Elle compte une quinzaine de membres âgés de 14 à 18 ans.

Nous proposons divers services tels que du baby-sitting, de l'aide aux devoirs, du bricolage, du jardinage, la garde d'animaux, ainsi que des prestations de service en tant que serveurs pour vos réceptions.

Les actions de l'association ont été présentées au programme départemental « tapis rouge des solidarités » qui met à l'honneur des citoyens et associations d'Ille-et-Vilaine à l'initiative d'actions de solidarité sur le territoire.

Le Bureau de l'association s'est renouvelé : Nolann GILLES et Agathe PÉRUSSEL sont les deux nouveaux présidents et Louison CHEVALIER le nouveau trésorier.

Pour toute demande, besoin d'informations ou envie de rejoindre notre association, n'hésitez pas à nous contacter :

Nolann GILLES : 07.62.34.09.34

coupdepouce.montreuil@gmail.com

Instagram et Facebook : [coup_de_pouce35](https://www.instagram.com/coup_de_pouce35)





UNC – Soldats de France



À une époque où les médias nous inondent d'images de carnages, l'année 2025 sera marquée par l'engagement de nombreuses associations pour commémorer le 80e anniversaire de la libération de la France en 1945. Ce temps où nos parents et grands-parents n'avaient pour défendre leur liberté que des fusils et des baïonnettes n'est pourtant

pas si lointain. Mais, à Montreuil-sous-Pérouse, que reste-t-il de ce drame historique ?

On peut se souvenir :

- D'Auguste Saudrais, jeune agriculteur de 26 ans, fusillé dans un bois de Beaufort-en-Santerre (Somme) avec 30 autres prisonniers.
- De l'abbé Pierre Leroy, prêtre et résistant, mort dans le camp de Bergen-Belsen après avoir enduré mille souffrances. La rue principale de Montreuil-sous-Pérouse porte son nom.
- Des trois soldats allemands tués le 3 août 1944 à Gérard lors d'un combat face aux Américains. Leurs corps, d'abord enterrés à Montreuil, ont été rapatriés après la guerre.
- Des 27 Montreuillais mobilisés, dont 16 ont été faits prisonniers pendant cinq longues années (10 furent libérés en cours de guerre).

Ces souvenirs rappellent également les familles endeuillées, privées de leurs proches partis au combat, souvent réduites à une extrême pauvreté, et ces inconnus, plus tard reconnus comme Justes.

Il est essentiel de préserver la mémoire de l'histoire de notre commune, car elle nous donne la force d'affronter

les défis d'aujourd'hui. Soyons fiers des sacrifices de nos aïeux et sachons leur témoigner notre gratitude pour la liberté dont nous jouissons aujourd'hui.

À l'image de leurs prédécesseurs, les membres de la section **UNC** (Union Nationale des Combattants) de Montreuil-sous-Pérouse s'engagent activement dans le devoir de mémoire. Ils honorent le souvenir des combattants tombés pour la France et pour la Nation.

Dans ce cadre, le bureau de l'**UNC** propose d'organiser une exposition en mai 2025. Si vous possédez des photographies anciennes datant de la guerre de 1939-1945, nous vous invitons à les prêter pour qu'elles soient scannées. Pour cela, contactez :

- François Dourdain au 06 52 39 72 75
- Jean-Claude Monnier au 06 71 33 29 96

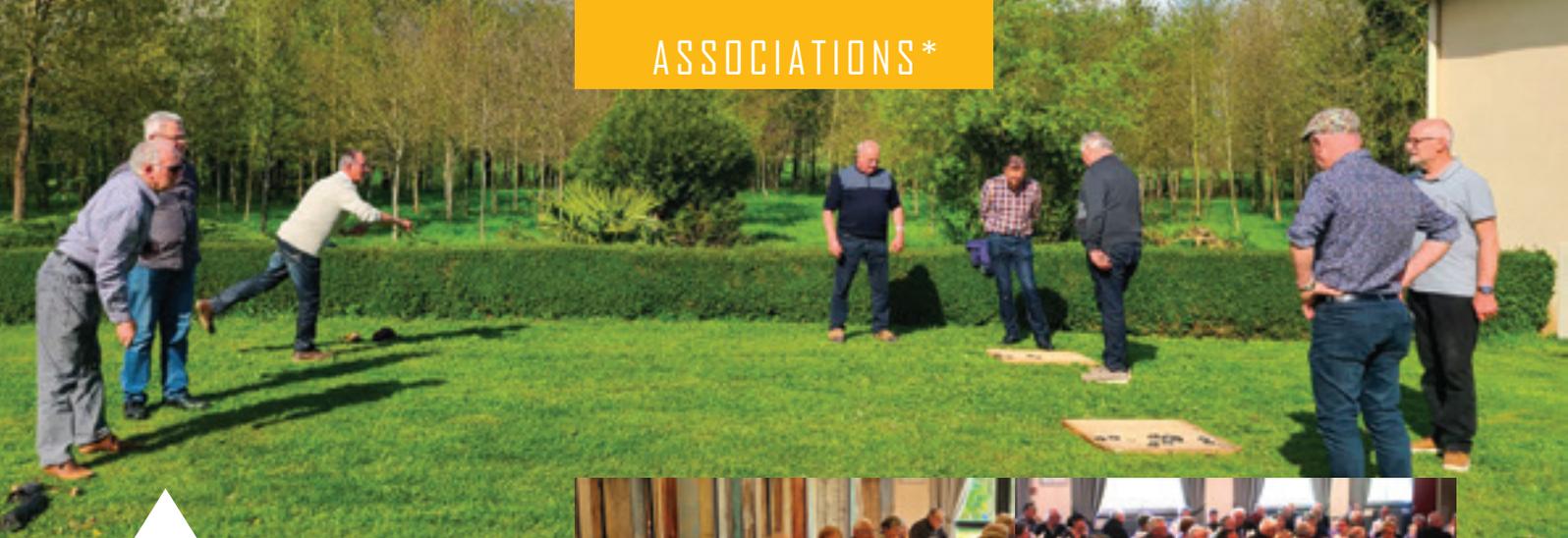
Nous remercions chaleureusement les enfants de l'école, leurs professeurs, ainsi que tous ceux qui ont participé nombreux à la commémoration du 11 novembre.

Prochaine assemblée générale :

- Date : Samedi 18 janvier 2025
- Heure : 14h
- Lieu : salle du complexe du Moulin Neuf

Cette rencontre est ouverte à tous, hommes et femmes, qu'ils aient ou non effectué le service militaire, et partageant nos valeurs.





Club de l'Amitié

En 2025, notre association fêtera ses 50 ans. Nous comptons marquer cet évènement.

Il faut noter qu'à l'époque la population de Montreuil-sous-Pérouse était essentiellement agricole. Après la guerre 39-45, il y avait encore plus de 70 exploitations agricoles sur la commune. Les agriculteurs n'étaient pas encore habitués à s'accorder « du bon temps » et encore moins des vacances.

Les envies de loisirs ont commencé à germer dans quelques têtes. En 1975, Jean-Louis Bazillais qui était aussi impliqué dans la solidarité, a pensé avec quelques autres, probablement, à créer une association de rencontre.

L'esprit annoncé était l'amitié, la convivialité, et la solidarité, d'où le nom de **Club de l'Amitié**.

La volonté a toujours été de pouvoir proposer des activités pour tous.

Maintenant les attentes des gens sont différentes et il faut pouvoir offrir plus d'activités. Ainsi, dans le pays de Vitré, nous pouvons nous confronter bien sûr à la belote et aux palets, mais aussi à la pétanque, le tarot, le Gai Savoir, le Scrabble duplicate, la dictée, le foot en marchant, la marche nordique, la danse en ligne...

Nous voyons aussi apparaître dans les après-midis club du jeudi d'autres jeux tels que Skyjo, Papayoo, 6 qui prend, ou Triominos qui font monter l'ambiance.



Bien entendu, les moments conviviaux restent des moments appréciés : la galette des rois, le repas de printemps du Club, un pique-nique, les galettes-saucisses, le repas d'automne (pot au feu ou choucroute) et la bûche de Noël.

Diverses offres de voyage à des prix assez avantageux en France ou à l'étranger sont à disposition.

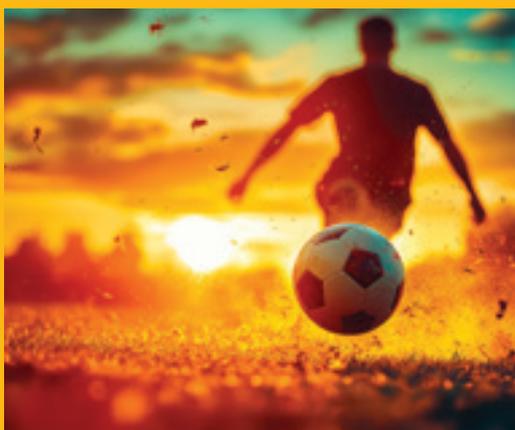
L'association compte plus de 150 membres désormais, représentés par un conseil d'administration composé de 10 membres. Tout nouveau membre sera bienvenu.

Cette équipe a à cœur de maintenir les activités historiques.

Notre Club va avoir 50 ans, il a grandi, évolué et s'adapte pour être attractif.

Breizh Sport et Vie

NOUVELLE ASSO



Nous avons le plaisir de vous présenter notre association nouvellement créée : **Breizh Sport et Vie**. Formé par un groupe d'amis qui se réunissent depuis près de trois ans, dans le but de jouer au football, mais sans lieu adapté et fixe, nous avons décidé à partir de cette année de nous lancer le

défi de créer notre propre association, et d'encourager nos amis, désormais membres à s'engager dans un projet plus large. En plus des entraînements hebdomadaires et des activités récréatives, nous visons également à former une équipe de futsal qui pourra participer à des compétitions à l'avenir. La vision de l'association est également socio-éducative, puisque nous visons à proposer des conférences d'orientation aux familles, pour les adolescents et les parents. Un planning de nos activités sera bientôt disponible.

07 80 39 70 04 - terciopsi@gmail.com



Montreuil Sur les Planches

Clap de fin pour la troupe de **Montreuil Sur les Planches**, qui cet automne a joué une pièce intitulée «L'hôpital des bras cassés» une comédie en 2 actes d'Olivier Tourancheau qui vous a plongé au cœur d'un hôpital pas comme les autres. Les acteurs vous ont entraînés avec eux dès l'entrée avec un accueil digne d'une salle d'attente de médecin. Se sont enchaînés les jeux de mots, les confusions et les erreurs médicales, ce qui a suscité beaucoup de rires dans le public. Souvenez-vous, un anesthésiste qui endort ses patients sans le vouloir, une stagiaire qui range les médicaments à «trou-trou» et une directrice qui se transforme en baleine. Une chose est sûre, Sarah ... fraichit, Sarah ... vigote, bref, ça rajeunit de rire !

Cette année nous étions 9 comédiens, dont 3 nouveaux

avec Antoine qui l'année dernière était notre régisseur. Roselyne fraîchement arrivée nous dévoile ses impressions «Une belle partie de rigolade entourée de l'expérience et des conseils des comédiens aguerris qui m'a permis d'être à l'aise le jour J». Sylvie nouvelle arrivée également nous confie «2 week-ends de folie avec un public généreux et réactif où nous nous laissons porter par sa bonne humeur. Quant à l'équipe, la bienveillance et le partage sont les mots d'ordre sans oublier la surenchère dans le jeu et les bons mots, c'est un vrai esprit d'équipe : une nouvelle famille !»

Toute la troupe remercie chaleureusement le public qui cette année a encore répondu présent, vous étiez nombreux à vous être déplacés pour venir nous applaudir. De Brest à St Brévin en passant par

Nantes, Dinard ou bien encore Avranches, sans oublier Montreuil sous Pérouse. Nous remercions la Mairie et les employés communaux ainsi que Rozenn de la Ruche.

Cette année la troupe a dédié une soirée de recettes au profit du Téléthon et grâce au public, elle va pouvoir leur faire un don de 300€.

En attendant nous vous donnons rendez-vous à l'automne prochain, le temps pour les comédiens de se reposer un peu et de trouver une nouvelle pièce, peut-être en jouant à trou trou !

N'hésitez pas à suivre notre actualité sur Facebook à «Montreuil sur les Planches».

Toute la troupe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

PS : Et pour ceux qui feraient des excès, souvenez-vous, le lendemain difficile est très efficace ! Mais attention s'il sent le gingembre.

Eclat de Rire

Je m'appelle Bernadette DAMON, je donne des cours de yoga du rire dans votre commune depuis le 14 septembre 2024 tous les samedis matin de 10 h30 à 11 h30 au complexe sportif au premier étage (hors vacances scolaires). J'ai animé deux ateliers à couleurs d'automne. A chaque atelier, il y a eu environ 20 participants. Nous avons tous passé un très bon moment. Quel plaisir, d'offrir un peu de bonheur aux gens. Vous ne connaissez pas, venez découvrir un samedi et prendre votre DOSE (Dopamine, Ocytocine, Sérotonine, Endorphine) de bonheur, je serai heureuse de vous accueillir. (Pour plus de confort, merci de venir avec une bouteille d'eau et un tapis de yoga). La première séance est toujours gratuite et sans engagement à n'importe quelle période de l'année.





Montreuil Soutient son Patrimoine

Cette année encore, notre four a connu une belle activité, avec une équipe qui s'est agrandie ! Nous sommes désormais une quinzaine à former «Les amis du four», un groupe passionné qui se mobilise pour pétrir le pain et assurer les cuissons. Un grand merci à chacun pour votre engagement et votre disponibilité.

Parmi les moments forts de l'année, nous retenons la journée dédiée à nos aînés des résidences La Gautrays, La Trémoille et La MAPA de Val-d'Izé. Ce fut un instant riche en échanges et en souvenirs, où anecdotes et récits autour du four ont été partagés. La convivialité s'est prolongée autour d'un pique-nique et d'un goûter composés de brioches et de riz au lait, particulièrement appréciés par la cinquantaine de participants réunis sous le chapiteau.

Nos prochaines dates pour la cuisson de vos plats :

- 18 et 19 janvier - Vœux de la municipalité
- 19 et 20 avril - Pâques
- 24 et 25 mai - Fête des Mères
- 4 et 5 octobre : Couleurs d'Automne
- Décembre : Téléthon

Pour ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de venir nous voir, n'hésitez pas à nous apporter vos plats pour retrouver la saveur des cuissons à l'ancienne.

L'équipe **Montreuil Soutient son Patrimoine** vous souhaite une belle année 2025, croustillante comme du bon pain.



KER MSP

En ce début d'année, il est temps pour le **KER MSP** de dresser le bilan de l'année écoulée. Malheureusement, le constat est assez mitigé concernant les différentes animations que nous avons proposées.



• **Concours de palet** : Ce fut une déception avec seulement 20 participants, principalement extérieurs à Montreuil. Mauvaise date, désintérêt local pour cette activité... les causes sont probablement multiples.

• **Couleurs d'Automne** : Malgré une météo peu clémente, cet événement s'est déroulé dans une ambiance conviviale, favorisant les rencontres entre Montreuillaises et Montreuillais.

• **Soirée moules-frites** : Un véritable fiasco cette année, la manifestation n'a pas pu avoir lieu faute de participants. Rappelons que cette soirée, organisée depuis près de 30 ans, est une belle occasion de rassemblement et de convivialité pour les habitants. Elle mobilise une vingtaine de bénévoles et contribue au financement d'autres événements.

Faut-il y voir la fin d'une époque que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître ?

Le **KER MSP** déterminé à revitaliser ses activités est ouvert à toutes suggestions, idées nouvelles ou propositions permettant de relancer ces moments de partage qui ont fait la réputation de Montreuil. Nous avons également besoin de nouveaux membres motivés pour s'investir dans nos projets.

Nous avons besoin de vous !

Partagez avec nous vos idées, envies ou propositions en nous écrivant à kermisp35bzh@gmail.com.

Toute l'équipe du **KER MSP** vous souhaite une excellente année 2025 et espère vous retrouver nombreux lors de nos prochaines manifestations. Ensemble, faisons en sorte que Montreuil reste un village vivant et dynamique, loin de l'image d'une cité dortoir.



Comité des Fêtes



Cette année, c'est notre traditionnelle assemblée générale qui a ouvert le bal du **Comité des Fêtes**, le 4 février 2024. Nous avons avant tout souhaité remercier Dominique BELLIER pour son engagement au sein du Comité pendant de longues années et qui en a été le président durant 30 ans ! Ce fut également l'occasion d'accueillir de nouveaux membres : Nathalie BRACKE, Cathy HORTEMEL, Franck POTTIER et Éric TESSIER. Notre association compte donc à présent quinze membres actifs !

Le Samedi 6 juillet, nous avons organisé la troisième édition de l'évènement « Sous le Cèdre bleu ». Cette manifestation avait été proposée pour la première fois il y a trois ans, pour permettre aux Montreuillais de se retrouver. Et depuis, elle ne cesse de prendre

de l'ampleur. Pour l'édition de cette année, les festivités ont débuté par un « Art'péritif » en musique et en peintures dans la roseraie des jardins de la mairie. C'est le groupe IDEFIX de la commune qui a assuré l'animation musicale et quatre artistes peintres de Montreuil ont exposé leurs œuvres. Le repas qui a suivi fut préparé par notre chef cuisinier Stéphane DOURDAIN et a été entièrement cuit au four à pain. Les membres de l'association **Montreuil Soutient son Patrimoine** nous ont aidés pour la cuisson des plats et du pain. Nous tenons à remercier tous les musiciens, artistes et bénévoles pour leur bel investissement !

Le 6 octobre, notre association a également participé à Couleurs d'Automne en tenant la buvette. Ce fut à nouveau une journée de

rassemblement chaleureuse et conviviale malgré une météo un peu capricieuse. Un grand merci aux bénévoles venus nous aider : cela nous a permis de profiter pleinement de la fête !

Enfin, nous proposons un service de location de tentes et de tables pour les manifestations de la commune et les particuliers. Alors n'hésitez pas à nous contacter.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 9 février 2025 à 11 heures à l'Espace Albert Sauvée. Le Comité des fêtes est ouvert à tous.

Nous vous souhaitons une très belle et heureuse année 2025 !





OML section foot



Après un été mouvementé, l'**OML FC** a pu repartir sur de bonnes bases.

Le club est très heureux de voir l'engouement des jeunes U6, U7, U8, U9 qui sont nombreux à participer aux entraînements le mardi et aux matchs le week-end. C'est un point très important pour nous. Un grand merci à Olivier Amiot pour son travail.

Sur les catégories supérieures nous avons encore une fois perdu

des jeunes au profit de Val d'Isère, nous sommes conscients de cette problématique et nous faisons tout pour y remédier. Un grand merci à Llawan Grimoux pour son investissement.

Concernant les Séniors, le club est très heureux de voir que cette équipe est composée d'amoureux du club. L'état d'esprit est au rendez-vous, et malgré un début de saison poussif, nous sommes convaincus que les objectifs seront remplis. Merci à Médéric Rocton pour son investissement.

Enfin, sous la houlette de Franck Orrière, les vétérans font un début de saison prometteur avec, comme toujours, une superbe ambiance.

Le club souhaite remercier tous les bénévoles, sponsors et amoureux du club qui font perdurer le club.

Comme chaque année, le club organisera une soirée le 22 mars 2025 à l'espace Albert Sauvée. Nous avons hâte de partager un moment de convivialité avec vous. Nous vous donnerons plus d'informations prochainement.

N'hésitez pas à nous suivre sur nos pages Facebook et Instagram.

A bientôt au bord du terrain !

Contact : Walid BEN LAHCENE 06 37 28 83 50 / benlahcene.walid@gmail.com



OML section tennis de table



La saison a débuté mi-septembre avec un effectif de 16 licenciés, répartis en 3 équipes participant au championnat départemental de division 4. Le club accueille également des joueurs loisirs lors de nos entraînements, qui ont lieu tous les mercredis à partir de 19h.

Les matchs de championnat se jouent le vendredi soir à partir de 20h, offrant des moments intenses de compétition et de convivialité.

Les Jeux Olympiques 2024 ont été une belle vitrine pour notre sport, particulièrement grâce aux performances remarquables des frères Lebrun, qui ont contribué à faire rayonner le tennis de table à l'échelle mondiale.

Que vous soyez compétiteur ou joueur loisir, n'hésitez pas à nous rejoindre pour partager votre passion !

A noter : soirée tartiflette le samedi 22 février

Contact : Régis Viel 06 77 74 74 40
oml35ping@outlook.fr

Le bureau :

Président : Vincent Baslé

Trésorier : Régis Viel

Secrétaire : Christophe Delahaye

Toute l'équipe vous souhaite une excellente saison.





OML section badminton



L'**OML badminton** poursuit ses entraînements chaque jeudi à partir de 19h30 au complexe sportif. Les inscriptions restent ouvertes toute l'année pour tous ceux qui souhaitent s'amuser, se dépenser et partager de bons moments.

Cette année, un tournoi de badminton a été organisé au profit du Téléthon le vendredi 6 décembre, avec deux catégories : double mixte et double homme.

Pour tous contacts :

Manu, le président du club au : 07 82 54 99 60 ou par mail : omlbad35@gmail.com



OML section volley-ball



Pour cette nouvelle saison 2024-2025, nous comptons 9 licenciés. Nous avons engagé une équipe en première division à la FSCF. Les entraînements et matchs ont lieu le vendredi soir à partir de 20h30.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter, les inscriptions peuvent se faire en cours d'année.

Contact : omlvb35@gmail.com ou au 06 30 82 36 93.

Nous vous souhaitons une bonne année 2025.

Date à retenir : Soirée Tartiflette le samedi 22 février à l'Espace Albert Sauvée, organisée en collaboration avec l'**OML tennis de table**

Vélo Loisirs Montreuil



Avec un groupe stable de 21 passionnés de vélo tout terrain et de route, **Vélo Loisirs Montreuil** poursuit ses activités avec enthousiasme.

Les temps forts de notre association :

- **Nous organisons des sorties locales** avec des départs à 8h30 en été et 9h en hiver, depuis Ribert le jeudi et du complexe sportif le dimanche.

- **Engagement pour le Téléthon :** Chaque année, nous proposons des balades VTT autour de Montreuil au profit du Téléthon.

• Randonnées et séjours :

- Des randonnées extérieures sont programmées tout au long de l'année dans les communes voisines.

- Un séjour est également prévu en mai à Carnac, offrant des moments de découverte et de convivialité.

- **«La Pérouse» :** Notre randonnée annuelle, organisée le 23 juin, remporte toujours un joli succès. Quatre itinéraires étaient proposés cette année (20, 30, 40 et 50 km), adaptés à tous les niveaux. Nous

remercions chaleureusement les bénévoles et les propriétaires de passages privés qui enrichissent les parcours.

Dates à retenir pour 2025

- Assemblée générale suivie de la galette des rois : vendredi 24 janvier à 20h30 (salle du Tertre).

- Randonnée VTT «La Pérouse» : en juin (date à préciser).

- Randonnée VTT du Téléthon : début décembre.

Rejoignez-nous pour partager de beaux moments autour de notre passion commune et contribuer à faire vivre notre association !

Contacts :

Cyclo : Rémy Chenevière
02.99.74.73.66

VTT : Jean-Louis Loeillet
06.14.82.24.78

Alain Nivault
06.76.79.14.28



Préparation des déco pour la soirée costumée



La Ruche

Pour l'année 2023-2024, notre projet d'animation avait pour thème le « voyage autour du monde ». Avec le passeport en poche, nous avons emmené les enfants explorer différentes destinations à travers le monde, pour conclure par un tour de France cet été. Notre dernière étape s'est terminée à Paris, à l'occasion des Jeux Olympiques.

Tout au long de l'année, nous avons fait découvrir aux enfants les traditions et spécificités de chaque pays ou région, tout en alliant apprentissage et loisirs. Il est en effet toujours plus agréable d'apprendre en s'amusant ! Pour cela, nous avons proposé des activités à la fois enrichissantes et originales.

Les enfants ont également participé à plusieurs événements organisés dans les communes de Montreuil-sous-Pérouse et Landavran, tels que la première édition du marché de Noël à Landavran et le Téléthon à Montreuil-sous-Pérouse.

Nous souhaitons remercier chaleureusement les deux communes pour leur soutien, ainsi que toutes les familles qui ont pris part à notre première soirée costumée et à notre pique-nique partagé. Un grand merci également au Club de l'Amitié pour ce beau moment de partage intergénérationnel.

Toute l'équipe d'animation et les bénévoles de La Ruche vous

souhaitent une excellente année 2025

L'accueil de loisirs La Ruche est géré par l'Association Familiale CSF Montreuil/Landavran

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis, pendant les petites vacances (fermé à Noël), au mois de juillet et la dernière semaine d'août.

Pour tous renseignements, contactez Rozenn le mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 07.80.18.15.24

ou par mail : laruche35csf@neuf.fr

A retenir :

Vendredi 24 janvier à 19h :
Assemblée générale et galette des Rois

Samedi 15 mars : soirée costumée



Notre stand au marché de Noël Landavran



Sortie aquarium de Saint-Malo



Groupe en route pour notre grand voyage



Découverte du jeu de palets intergénération

ASSOCIATIONS*



Atelier cuisine pour notre goûter avec le club de l'amitié



Epreuve de tir à l'arc pour les JO



Mongolfière pour le défi telethon



Jeu groupe



Theatre d'impro



Sortie à l'ange michel



Remise de médailles des olympiades



Membres de l'asso soirée costumée



Pique-nique au parc Terra Botanica



Partie de pétanque intergénération



Veillée des pirates



Sortie accrobranche



APEL

En 2024, l'APEL a une nouvelle fois participé activement aux projets éducatifs et pédagogiques de l'école Le Sacré Cœur. Les différentes initiatives menées ont permis de créer des moments conviviaux entre les enfants, les parents et l'équipe éducative, tout en contribuant au financement des projets et à la vie de l'école.

L'APEL a organisé plusieurs événements phares au sein de l'école et de la commune, tels que la vente de crêpes lors de Couleurs d'Automne, la kermesse de l'école marquant la fin de l'année scolaire et le début de l'été, ainsi qu'une soirée de Noël inédite cette année, pour diversifier les animations proposées.

Les fonds récoltés ont permis de financer diverses sorties culturelles et sportives, telles que la visite du La Cité du Lait pour les plus jeunes, la classe découverte pour les plus grands, des sorties cinéma à Châtillon-en-Vendelais, des ateliers cuisine, ainsi que des achats de matériel (livres, jeux éducatifs, buts de foot, etc.).

L'APEL tient à adresser ses sincères remerciements aux familles, à l'équipe enseignante, et tout particulièrement à Marie Pauline, la directrice de l'établissement, pour son investissement auprès des enfants. Un grand merci également à la Mairie pour son soutien précieux.

Nous espérons que l'année 2025 sera aussi riche en beaux moments de convivialité.

À noter : la kermesse de l'école aura lieu le samedi 28 juin 2025.



Le jardin partagé : un nouveau lieu de convivialité et de partage pour tous

Une réunion d'information sera prochainement organisée pour présenter les modalités de ce projet, qui prendra la forme d'une association. Les règles de fonctionnement seront définies par une convention entre l'association, ses membres et la Mairie, propriétaire du terrain.

À ce jour, 8 personnes ont manifesté leur intérêt pour réserver une parcelle à partir de mars 2025. En attendant la mise en place du bureau de l'association, les inscriptions peuvent se faire auprès du secrétariat de la Mairie.



Idefix

Depuis sa création il y a trois ans, le groupe **IDEFIX** continue de développer et d'enrichir son univers musical. À l'origine composé d'un guitariste-chanteur et d'un bassiste, le groupe s'est agrandi avec l'arrivée d'un batteur, puis d'une chanteuse qui a permis de diversifier le répertoire. Dernièrement, une pianiste nous a rejoints.

IDEFIX se produit régulièrement lors de manifestations locales, municipales ou associatives, dans des guinguettes, et également à la demande pour des événements privés. Avec une moyenne de 12 à 15 concerts par an, le groupe se produit à Montreuil et ses environs, ainsi qu'autour de Vitré, Rennes, Fougères, et même Saint-Malo.

Leur répertoire se compose de morceaux bien connus, allant des années 80 à aujourd'hui, réarrangés pour s'adapter à leur configuration musicale.

Pour toute demande ou information, n'hésitez pas à contacter François-Xavier Gaumont, secrétaire de l'association **IDEFIX**, au 07 67 25 02 36.

LES PIEDS DANS LA SOUPE
FEST-NOZ D'HIVER DE CARACTERE
 Organisé par l'association Toffi Grosnois

18 JANVIER
 7€

Montreuil-sous-Pérouse
 - Espace Albert Sauvée -

DUO ROZÉ / LEBRETON - LN & MAX
 - SUPPLÉMENT CASQUETTE -
MÉRIADEC ET CIE - IVAN DIDIER

Buvette et restauration sur place / dégustation de soupes !

Soirées tarot

Les soirées rencontrent un vif succès ! Nous avons accueilli jusqu'à 46 joueurs. Les parties commencent par un tirage au sort des participants à 20h00 et se terminent vers 23h00, avec jusqu'à 16 tours joués au cours de la soirée. Lors des premières séances, une période d'initiation a permis aux débutants de se familiariser avec les règles. Aujourd'hui, chacun

améliore progressivement ses compétences grâce à l'expérience collective. Nous accueillons volontiers de nouveaux joueurs, qu'ils soient confirmés ou débutants, chaque 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois à la cantine de l'Espace Albert Sauvée. L'activité est gratuite. Pour plus d'informations, contactez-nous par email à : piersem56@gmail.com



GR TEAM

Notre aventure a commencé en 2021. Nous sommes 6 femmes et amies, chacune, pour des raisons qui lui sont propres, décide de se lancer le défi : Parcourir le GR34. Le but n'est pas de rechercher quelconque record ou résultat mais de partager des moments sportifs, de dépassement de soi, de réflexion, de difficulté, de calme, de rigolade aussi....et tout ça dans de magnifiques paysages.

Puis, en juin 2022, nous avons décidé de créer notre propre association **GR TEAM**.

Nous voulons donner un sens encore plus fort à notre randonnée en récoltant des dons pour des associations qui nous tiennent à cœur : La ligue contre le cancer, Le Téléthon, Le Rire Médecin, Le combat de Delphine,...

Nous avons conçu des tours de cou que nous vendons. La communication et la vente se font par le biais de Facebook/Instagram et lors de manifestations sportives et autres.

Au rythme de deux à trois week-ends par an nous avons déjà réalisé la distance de 607 km entre le Mont St Michel et St Pol de Léon. Notre prochain GR est programmé en février 2025.

Nos actions de 2024

Le 21 avril 2024 avec LES VITREZELLES & SISTER'OSSES nous avons organisé UNE MARCHÉ SOLIDAIRE à Montreuil sous Pérouse au profit de l'association

LE RIRE MEDECIN. Nous sommes heureuses de remettre un Don de 900 € à Stéphanie, coordinatrice du comité de Rennes de Le Rire médecin Rire à l'hôpital, c'est vital !

Le 6 octobre 2024, notre participation à la fête de village de Montreuil-sous-Pérouse « Couleurs d'automne » où nous avons présenté notre association et proposé des tours de cou : bilan de cette journée 238 €.

Le 19 octobre 2024 : en partenariat avec PLANETE GYM Vitré nous avons renouvelé la proposition d'une séance spéciale RPM de 45 minutes : contribution de 8€ chaque participant repart avec un tour de cou. Résultat de cette matinée sportive: 200 €.

Nos actions à venir

L'aventure continue avec nos amies des associations LES VITREZELLES et SISTER'OSSES, le samedi 8 mars 2025 avec un après-midi atelier « Initiation au théâtre d'improvisation » sur réservation suivi d'une soirée théâtre d'improvisation animée par «Les Comédiens du Dimanche» Retenez la date !

Les cafés AVC

Vivre un Accident Vasculaire Cérébral, c'est souvent se retrouver brutalement sur une autre planète et de devoir dompter son corps. Mais ... il y a une vie après l'AVC. Avançons dans la vie. C'est dans cet esprit

que notre association vous propose des espaces d'échanges, des occasions de rencontre avec des "AVCistes", aidants, soignants. C'est dans ce cadre que FranceAVC35 organise des Cafés'AVC sur le département, à Rennes, Saint-Malo, Montreuil sous Pérouse depuis octobre et bientôt à La Bouëxière. Ne restons pas isolés.





Téléthon Montreuil 2024

*Une solidarité et une
générosité exemplaires
au Téléthon de
Montreuil-sous-Pérouse*

Un immense MERCI :

- **A tous les bénévoles** qui se sont investis tout au long du week-end,
- **Aux associations** qui ont contribué activement à la réussite de cet événement,
- **Aux entreprises et particuliers** qui nous ont offert des dons et des lots,
- **Aux artistes** qui nous ont émerveillés avec un spectacle exceptionnel,
- **A la municipalité**, pour la mise à disposition de la salle et du matériel,

Et bien sûr, **à tous les Montreuillais** pour leur engagement et leur soutien.

Une invitée inattendue, **la tempête Darragh**, a perturbé l'organisation pendant un bref moment. Grâce à l'efficacité et à la solidarité des participants, l'électricité a pu être rapidement rétablie, permettant à notre soirée Cabaret de se dérouler avec succès.

Grâce à votre mobilisation, nous avons pu remettre la somme de 17 515,00 € à l'AFM-Téléthon pour faire progresser la recherche médicale.

Bravo et encore merci à tous !





Soirée « Sous le Cèdre bleu » 6 juillet 2024



MAIRIE DE MONTREUIL-SOUS-PÉROUSE

5 rue du Petit-Manoir
35500 Montreuil-sous-Pérouse
Tél. 02 99 75 14 07
mairie@montreuilsousperouse.fr

www.montreuilsousperouse.fr